

Rapport annuel de 2025 pour l'année 2024, en lien avec le Conseil de Fondation de prévoyance en faveur du personnel d'institutions subventionnées par la Ville de Genève (FOP)

Le Conseil de Fondation se réunit deux fois par an. L'AGEDE fait partie des représentants et possède un siège au sein du Conseil disposant d'un droit de vote.

Le Conseil de Fondation est composé de 15 membres, dont 6 représentant.e.s du domaine de la petite enfance.

Voici les différents points abordés au sein du Conseil :

- ❖ **Rapport du comité de placement pour l'exercice 2024.** Toutes les classes d'actifs ont enregistré des performances positives. Le taux des banques a affaibli les caisses de pensions.

- ❖ **Examen des comptes de l'exercice 2024.** L'année 2024 a été bonne bien qu'une baisse des affiliées est observée en raison d'une désaffiliation dans le secteur de la petite enfance.

- ❖ **Présentation du bilan actuariel au 31 décembre 2024.** Le bilan actuariel est positif et le taux de couverture a

- ❖ **Rapport d'activité 2024.** Le secteur de la petite enfance représente toujours une part prépondérante des assuré.e.s actifs.ves de la Fondation.

Rapport annuel de 2025 pour l'année 2024, en lien avec le Conseil de Fondation de prévoyance en faveur du personnel d'institutions subventionnées par la Ville de Genève (FOP)

- ❖ **Approbation des comptes et des divers rapports et décharge à l'administration.** Les comptes et divers rapports ont été approuvés par l'ensemble des membres du Conseil de Fondation.

- ❖ **Désignation de l'Organe de révision pour l'exercice 2024.** L'organe de révision reste inchangé.

Rapport rédigé pour l'AGEDE le 18 octobre 2025,
par Ophélie Antonioli

AGEDE
Association Genevoise
d'Éducateurs-trices de
l'Enfance

AGEDE
Case postale 244
1211 Genève 8
Suisse

Tél. A venir
E-mail : agedeinfo@gmail.com